

**SÉANCE RÉGULIÈRE DU CONSEIL
DE LA MUNICIPALITÉ DE DUHAMEL
Le vendredi 13 février 2015 à 19h30**
À la salle communautaire de la municipalité de Duhamel
1890, rue Principale, Duhamel

Ordre du jour

1. Ouverture de la séance régulière
 - 1.1 Lecture et adoption de l'ordre du jour
 - 1.2 Lecture et adoption des procès-verbaux des séances spéciales et de la séance régulière du 9 janvier 2015
 - 1.3
 - 1.4

2. Finances
 - 2.1 Lecture et adoption des comptes fournisseurs du mois de janvier 2015
 - 2.2 Rapport des salaires et autres rémunérations du mois de janvier 2015
 - 2.3 Rapport mensuel des revenus et dépenses au 28 janvier 2015
 - 2.4 Autorisation de paiement de la quote-part de la MRC de Papineau

3. Période de questions

4. Département de l'Administration
 - 4.1 Correspondance
 - 4.2 Signature convention collective
 - 4.3 Signature des contrats – employés non syndiqués et cadres
 - 4.4 Engagement de monsieur Serge Grenon – poste chauffeur/journalier
 - 4.5 Ajustement salarial - pompiers
 - 4.6 Démission de monsieur Sébastien Picard
 - 4.7 Ajout de poste syndiqué (Opérateur classe I – chauffeur – journalier)
 - 4.8 Élections 2015: Vote par correspondance
 - 4.9 Adoption règlement règles de contrôle et suivi budgétaire
 - 4.10 Adhésion annuelle ADMQ et OBV-RPNS
 - 4.11 Demande de dons annuels: Résidence le Monarque
 - 4.12 Autorisation de vente des parcelles d'empiètement du lot 48, rang A
 - 4.13 Vente pour taxes
 - 4.14 Pour autoriser la directrice générale à enchérir et acquérir certains immeubles, mis en vente pour défaut de paiement de taxes
 - 4.15 Affectation de la réserve du compte de GL 59 131 41- surplus affecté assurance collective pour compenser l'augmentation de la prime d'assurance collective

5. Département de l'Hygiène du milieu
 - 5.1 Compte rendu de l'Hygiène du milieu
 - 5.2 Entente intermunicipale collecte des matières résiduelles et de recyclage

6. Département des Travaux publics
 - 6.1 Compte rendu des Travaux publics
 - 6.2 Engagement d'excavation Petite-Nation

7. Département de la Sécurité publique
 - 7.1 Compte rendu de la Sécurité publique
 - 7.2 Avis de motion - Règlement et guide d'application pour les services d'incendies lors d'accidents, incendie de

tout type de véhicule, pour des non-résidents et
modalité d'application pour fin de facturation
7.3 Formation des pompiers volontaires

- 8. Département de l'Urbanisme et de l'Environnement
 - 8.1 Compte rendu de l'Urbanisme et de l'Environnement
 - 8.2 Avis de motion: Règlement du CCU
 - 8.3 Avis de motion: Règlement d'accès aux lacs
 - 8.4

- 9. Département des Loisirs, culture et tourisme
 - 9.1 Compte rendu des Loisirs, culture et tourisme
 - 9.2 Jours J BMR 2015
 - 9.3 Festival classique des Hautes-Laurentides

- 10. Département du Service à la collectivité
 - 10.1 Persévérance scolaire

- 11. Varia
 - 11.1 Appui aux Maraudeurs: Demande d'autorisation de sentiers
 - 11.2 Remerciement à monsieur Daniel Genest pour son intervention de sauvetage en forêt
 - 11.3 Commandites Choeur de Pom

12. Période de questions

13. Levée de l'assemblée

À une séance régulière tenue le 13 février à 19h30 à la salle communautaire de la municipalité de Duhamel, sous la présidence de monsieur David Pharand, maire

Sont présents:

Messieurs Daniel Berthiaume
Michel Longtin
Madame Doris Larose

Sont absents avec motivation:

Messieurs Gaëtan Lalande
Gilles Payer

Secrétaire d'assemblée: Madame Claire Diné, directrice générale

ORDRE DU JOUR

1. 15-02-17625 Ouverture de la séance

Il est **résolu** à l'unanimité

Que,

La séance régulière soit ouverte à 19h45.

1.1 15-02-17626 Lecture et adoption de l'ordre du jour

Il est **résolu** à l'unanimité

Que,

L'ordre du jour soit accepté en laissant les « varia » ouverts.

Adoptée.

1.2 15-02-17627 Lecture et adoption des procès-verbaux des séances spéciales du 9 janvier, 4 février et de la séance régulière du 9 janvier 2015

Il est **résolu** à l'unanimité

Que,

La lecture des procès-verbaux des séances spéciales du 9 janvier, 4 février et de la séance régulière du 9 janvier soient exemptés et que lesdits procès-verbaux soit adoptés.

Adoptée.

2. FINANCES

2.1 15-02-17628 Lecture et adoption des comptes fournisseurs du mois de janvier 2015

Il est **résolu** à l'unanimité

Que,

La lecture des comptes du mois de janvier 2015 au montant de 171 499.52\$ qui proviennent de la liste sélective des déboursés, chèques no 18 251 au no 18 318, les prélèvements no 3780 à 3797 dont le montant de 22 651.85\$ affecte le budget 2014. La liste des frais de déplacement et autres dépenses payées à même les salaires au montant de 120.34\$ est exemptée et le maire et la directrice générale sont autorisés à en faire le paiement.

Que,

Les dépenses autorisées en vertu du règlement de délégation de pouvoir et qui sont incluses dans cette liste, soient par la même occasion approuvées.

Adoptée.

2.2 Dépôt du rapport des salaires nets et autres rémunérations du mois de janvier 2015

Le rapport des salaires nets et rémunérations diverses du mois de janvier est déposé pour une dépense totale de 35 535.64\$ pour considération au Conseil.

Certificat du secrétaire-trésorier

Je, Claire Diné, secrétaire-trésorière, directrice générale, certifie sous mon serment d'office qu'il y a des crédits suffisants au paiement des comptes du mois de janvier 2015.

Claire Diné, dir. g.

Claire Diné, dir.-gén.

2.3 15-02-17629 Dépôt du rapport des revenus et dépenses au 28 janvier 2015

Il est **résolu** à l'unanimité

Que,

Le rapport des revenus et dépenses au 28 janvier 2015 soit accepté et est sujet à contrôle par le vérificateur des livres.

Adoptée.

2.4 15-02-17630 Autorisation de paiement de la quote-part de la MRC de Papineau

Il est **résolu** à l'unanimité

Que,

Le Conseil autorise la dépense concernant la quote-part 2015 de la MRC de Papineau au montant de 122 740.74\$.

Que,

Le Maire et la directrice-générale sont autorisés à en faire le paiement en trois versements en date du 1er mars, 1er juillet et 1er septembre 2015.

Adoptée.

3. PÉRIODE DE QUESTIONS

Une période de quinze minutes est consacrée aux questions des contribuables.

4. ADMINISTRATION

4.1 Correspondance

***Le détail de la correspondance du mois de janvier 2015 apparaît en annexe III dans un document intitulé « Correspondance assemblée du 13 février 2015 »

4.2 15-02-17631 Signature de la deuxième convention collective

Il est **résolu** à l'unanimité

Que,

Le conseil de la municipalité de Duhamel autorise monsieur David Pharand, maire et madame Claire Diné, directrice générale/secrétaire-trésorière à signer pour et au nom du Conseil, la deuxième convention collective à intervenir entre la municipalité de Duhamel et le syndicat canadien de la fonction publique *Section locale 4986*, pour un terme de 4 ans du 1er mai 2014 au 30 avril 2018;

Adoptée.

4.3 15-02-17632 Signature des contrats- employés non syndiqués et cadres

Il est **résolu** à l'unanimité

Que,

Monsieur le maire David Pharand soit autorisé à signer pour et au nom du Conseil, le contrat de travail de madame Claire Dinel, directrice générale pour la période du 1^{er} janvier 2015 au 31 décembre 2015.

Que,

Monsieur le maire David Pharand et madame la directrice générale Claire Dinel soient autorisés à signer pour et au nom du Conseil, le contrat de travail de madame Nathalie Brunet, adjointe administrative à la direction générale pour la période du 1^{er} janvier 2015 au 31 décembre 2015.

Adoptée.

4.4 15-02-17633 Engagement de monsieur Serge Grenon- poste chauffeur-journalier

CONSIDÉRANT QUE le poste a été affiché à l'interne;

CONSIDÉRANT QUE monsieur Serge Grenon a appliqué sur le poste;

Il est **résolu** à l'unanimité

Que,

Le Conseil de la municipalité de Duhamel accepte la recommandation du directeur de la gestion du territoire et retient la candidature de monsieur Serge Grenon qui débutera le lundi 16 février à titre de chauffeur-journalier selon la classe 6 échelon 4 pour une période de probation, conformément à la convention collective en vigueur.

Adoptée.

4.5 15-02-17634 Ajustement salarial- pompiers

Il est **résolu** à l'unanimité

Que,

Le Conseil autorise les ajustements salariaux des pompiers et premiers répondants rétroactivement au 1^{er} mai 2014 de 2.25% pour tous les pompiers et premiers répondants.

Adoptée.

4.6 15-02-17635 Démission de monsieur Sébastien Picard

ATTENDU la démission de monsieur Sébastien Picard à titre d'opérateur-chauffeur – journalier;

Il est **résolu** à l'unanimité

Que,

Le Conseil de la municipalité de Duhamel accepte la démission de monsieur Sébastien Picard à titre d'opérateur- chauffeur - journalier;

Que,

Les membres du Conseil remercient, monsieur Picard pour son bon travail effectué au sein de la municipalité de Duhamel depuis 2 ans.

Adoptée.

4.7 15-02-17636 Ajout de poste syndiqué (Opérateur Classe 1-chauffeur-journalier)

ATTENDU QUE le Conseil juge opportun de créer un nouveau poste d'opérateur Classe 1- chauffeur-journalier ;

ATTENDU l'organigramme de la Municipalité et la description de tâches du poste créé;

Il est **résolu** à l'unanimité

Que,

Les membres du Conseil autorisent la création d'un nouveau poste d'opérateur -Classe 1- chauffeur- journalier avec la description de tâches qui y est lié;

Et que,

La classe 8 soit attribuée à ce nouveau poste.

Adoptée.

4.8 Élections partielles 2015: Vote par correspondance

Une élection partielle aura lieu le 3 mai prochain pour remplacer le siège numéro 6. L'élection par anticipation aura lieu le 26 avril 2015. La période de mise en candidature se déroulera du 20 mars 2015 au 3 avril prochain avec un avis public à l'appui. Les votes pourront se faire par correspondance.

4.9 15-02-17637 Adoption du règlement sur les règles de contrôle et suivi budgétaire

ATTENDU QU'avis de motion a été préalablement donné le 9 janvier 2015 ;

Il est **résolu** à l'unanimité

Que,

Le Conseil de la municipalité de Duhamel adopte le règlement 2015-02 décrétant les règles de contrôle et de suivi budgétaire qui fait partie intégrante de la présente résolution comme-ci- au long reproduit.

Adoptée.

4.10 15-02-17638 Adhésion annuelle ADMQ et OBV-RPNS

ATTENDU la résolution numéro 15-01-17616 - Cotisations annuelles adoptée le 9 janvier dernier;

Il est **résolu** à l'unanimité

Que,

Les membres du Conseil autorisent l'adhésion annuelle de l'ADMQ de la directrice générale et des membres relève au montant de 879\$ + taxes pour l'année 2015;

Et que,

Les membres du Conseil autorisent l'adhésion à l'Organisme des bassins versants (OBV-RPNS) pour la catégorie membre suivante:

- Partenaire financier volet lacs et rivières au montant de 500\$

Adoptée.

4.11 15-02-17639 Demande de dons annuels: Résidence le Monarque

ATTENDU QUE la résidence le Monarque a fait parvenir une demande de support financier pour les soins palliatifs de la résidence le Monarque;

ATTENDU QU'une proposition de financement d'un montant par citoyen a été présentée par la résidence le Monarque;

Il est **résolu** à l'unanimité

Qu',

Une aide financière soit versée aux soins palliatifs de la résidence le Monarque de la façon suivante:

- 3\$ par citoyen permanent la première année de 2015
- 2\$ par citoyen permanent la deuxième année de 2016
- 1\$ par citoyen permanent la dernière année de 2017

Adoptée.

4.12 15-02-17640 Autorisation de vente des parcelles d'empiètement du lot 48, rang A

ATTENDU QUE le contrat notarié de cession du lot 48, rang A du ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles (MRN) à la municipalité de Duhamel fait état de l'empiètement des parcelles A et B du lot précité par les propriétaires messieurs André Turcotte et Jean-Pierre Bergeron;

ATTENDU l'obligation de la Municipalité de régulariser les parties A et B du lot 48, rang A tel qu'indiqué à la description technique;

ATTENDU la nécessité de faire évaluer lesdites parcelles de terrains par le ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles (MRN)

ATTENDU QUE le ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles a établi la valeur marchande à 4000\$ pour la partie B et à 3600\$ pour la partie A.

Il est **résolu** à l'unanimité

Que,

Les membres du Conseil autorisent la vente des parcelles d'empiètement du lot 48, rang A comme suit à:

- Monsieur André Turcotte au montant de: 3600\$ + taxes pour la parcelle A.
- Monsieur Jean-Pierre Bergeron au montant de: 4000\$ + taxes pour la parcelle B.

Et que,

Monsieur le maire, David Pharand et madame Claire Dinel, directrice générale soient autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité les contrats de vente.

Adoptée.

4.13 15-02-17641 Vente pour taxes

La directrice générale, soumet au conseil, pour examen et considération, un état des taxes foncières et autres deniers dus à la corporation, à la date du 10 février 2015, afin de satisfaire aux exigences de l'article 1022 du Code municipal de la Province de Québec ;

Il est **résolu** à l'unanimité

Que,

Ledit état soit et est approuvé par le conseil et que la directrice générale soit et est enjoint de prendre les procédures requises aux fins de faire vendre par la Municipalité Régionale de Comté de Papineau tous les immeubles de la municipalité dont les taxes foncières et autres impositions qui les grèvent n'ont pas été payées.

Adoptée.

4.14 15-02-17642 Pour autoriser la directrice générale à enchérir et acquérir certains immeubles, mis en vente pour défaut de paiement de taxes

ATTENDU que la municipalité de Duhamel peut enchérir et acquérir des immeubles mis en vente pour taxes municipales, et ce, conformément à l'article 1038 du Code municipal ;

ATTENDU que certains immeubles seront mis en vente selon le rapport déposé dans la résolution précédente par la directrice générale;

ATTENDU que ce conseil croit opportun d'autoriser la directrice générale à enchérir et acquérir certains des immeubles mis en vente pour défaut de paiement de taxes ;

Il est **résolu** à l'unanimité

Que,

Conformément aux dispositions du Code municipal, ce conseil autorise la directrice générale ou son représentant à enchérir pour et au nom de la municipalité, certains immeubles faisant l'objet de la vente pour défaut de paiement de taxes à être tenue le 11 juin 2015, et ce, jusqu'à concurrence des montants de taxes, en capital, intérêts et frais.

Adoptée.

4.15 15-02-17643 Affectation de la réserve du compte de GL 59 131 41- surplus affecté assurance collective pour compenser l'augmentation de la prime d'assurance collective

ATTENDU le renouvellement de l'assurance collective résolution numéro 15-01-17617 avec une augmentation de 17,57%;

ATTENDU le conseil municipal et les employés sont d'accord à utiliser en partie la réserve afin de réduire l'impact de l'augmentation;

Il est **résolu** à l'unanimité

Que,

8

verso

La réserve du compte de GL 59 131 41 contribuera dans une proportion de 7,58% à l'assurance collective des employés.

Adoptée.

5. DÉPARTEMENT DE L'HYGIÈNE DU MILIEU

5.1 Compte rendu de l'Hygiène du milieu

Monsieur David Pharand donne le compte rendu de l'Hygiène du milieu.

5.2 15-02-17644 Entente intermunicipale de collecte des matières résiduelles et recyclables

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Lac-Simon a informé les municipalités partenaires de l'entente intermunicipale de collecte des matières résiduelles et recyclables (Chénéville, Duhamel, Lac-Simon et Montpellier) de son intention de mettre fin à la dite entente précitée;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Lac-Simon recommande la date de fin de l'entente le 31 décembre 2015;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Lac-Simon suggère la mise sur pied d'un comité paritaire formé des directeurs généraux des quatre municipalités afin d'établir une entente de répartition des actifs et passifs avant le 1er avril 2015 et qu'elle soit remise aux quatre municipalités pour validation;

CONSIDÉRANT QUE le comité paritaire doit préparer les rapports comptables de fermeture de l'entente et de répartitions des passifs et actifs entre les partenaires actuels;

Il est **résolu** à l'unanimité

Que,

Les membres du conseil municipal de Duhamel autorisent la création d'un comité paritaire afin de préparer les rapports comptables de fermeture de l'entente et de répartitions des passifs et actifs entre les partenaires actuels;

Et que,

Madame Claire Diné, directrice générale soit autorisée à siéger sur le comité paritaire en date de création du comité;

Et que,

Les membres du conseil municipal prennent en compte la continuité du service dans les quatre municipalités pour établir la date de fin de l'entente intermunicipale.

Adoptée.

6. DÉPARTEMENT DES TRAVAUX PUBLICS

6.1 Compte rendu des Travaux publics

Monsieur David Pharand donne le compte rendu des travaux publics.

6.2 15-02-17645 Engagement de la firme excavation Petite-Nation

ATTENDU la recommandation du directeur de la gestion du Territoire à l'effet d'engager une firme d'excavation pour exécuter du déneigement de façon temporaire;

ATTENDU QUE la firme d'excavation Petite-Nation soit engagée pour le déneigement des chemins suivants:

- Chemin de la Pointe-aux-Mouettes, côté nord à partir du «T».
- Chemin Gagnon Ouest, partie en retrait, 4538 à 4556 chemin du Gagnon-Ouest.

Il est **résolu** à l'unanimité

Que,

Les membres du conseil autorisent l'engagement de la firme excavation Petite-Nation pour le déneigement des chemins précités en rubrique de façon temporaire au coût de 1,100\$ + taxes.

Adoptée.

7. SÉCURITÉ PUBLIQUE

7.1 Compte rendu de la Sécurité publique

Monsieur David Pharand donne le compte rendu de la Sécurité publique.

7.2 Avis de motion: Règlement et guide d'application pour les services d'incendies lors d'accidents, incendie de tout type de véhicule, pour des non-résidents et modalité d'application

Avis de motion est par la présente donné par monsieur Michel Longtin de l'adoption, lors d'une assemblée subséquente, d'un règlement ayant pour but d'adopter un nouveau règlement concernant l'application des services d'incendies lors d'accidents, incendie de tout type de véhicule, pour des non-résidents et modalité d'application. Il y aura dispense de lecture.

7.3 15-02-17646 Formation des pompiers volontaires

ATTENDU QUE le *Règlement sur les conditions pour exercer au sein d'un service de sécurité incendie municipal* prévoit les exigences de formation pour les pompiers des services de sécurité incendie afin d'assurer une qualification professionnelle minimale;

ATTENDU QUE ce règlement s'inscrit dans une volonté de garantir aux municipalités la formation d'équipes de pompiers possédant les compétences et les habiletés nécessaires pour intervenir efficacement en situation d'urgence;

ATTENDU QU'en décembre 2014, le gouvernement du Québec a établi le Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel;

ATTENDU QUE ce programme a pour objectif principal d'apporter aux organisations municipales une aide financière leur permettant de disposer d'un nombre suffisant de pompiers qualifiés pour agir efficacement et de manière sécuritaire en situation d'urgence;

ATTENDU QUE ce programme vise également à favoriser l'acquisition des compétences et des habiletés de base requises par les pompiers volontaires ou à temps partiel qui exercent au sein des services de sécurité incendie municipaux;

ATTENDU QUE la municipalité de Duhamel désire bénéficier de l'aide financière offerte par ce programme;

ATTENDU QUE la municipalité de Duhamel prévoit la formation de pompiers au cours de la prochaine année pour répondre efficacement et de manière sécuritaire à des situations d'urgence sur son territoire;

ATTENDU QUE la municipalité doit transmettre sa demande au ministère de la Sécurité publique par l'intermédiaire de la MRC de Papineau en conformité avec l'article 6 du Programme.

Il est **résolu** à l'unanimité

De présenter une demande d'aide financière dans le cadre du Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel au ministère de la Sécurité publique et de transmettre cette demande à la MRC.

Adoptée.

8. URBANISME ET ENVIRONNEMENT

8.1 Compte rendu de service d'Urbanisme et environnement

Monsieur Michel Longtin donne le compte rendu du service d'Urbanisme.

8.2 Avis de motion: Règlement du CCU

Avis de motion est par la présente donné par monsieur Daniel Berthiaume de l'adoption, lors d'une assemblée subséquente, d'un règlement ayant pour but d'adopter un nouveau règlement du CCU. Il y aura dispense de lecture.

8.3 Avis de motion: Règlement d'accès aux lacs

Avis de motion est par la présente donné par madame Doris Larose de l'adoption, lors d'une assemblée subséquente, d'un règlement ayant pour but d'adopter un nouveau règlement d'accès aux lacs. Il y aura dispense de lecture.

9. LOISIRS, CULTURE ET TOURISME

9.1 Compte rendu des loisirs, culture et tourisme

Monsieur Michel Longtin donne le compte rendu des activités de loisirs, culture et tourisme.

9.2 15-02-17647 Jours J BMR 2015

ATTENDU la résolution numéro 14-12-17593 pour le transfert de l'activité Jours J BMR à la Corporation des loisirs de Papineau;

ATTENDU QUE le protocole d'entente entre la corporation des loisirs de Papineau et la municipalité de Duhamel doit être signé pour la tenue de l'activité;

Il est **résolu** à l'unanimité

Que,

Les membres du conseil municipal autorisent monsieur le maire, David Pharand et la directrice générale, Claire Dinel à signer le protocole d'entente Jours J BMR 2015 pour la tenue de l'activité au mois de juin 2015.

Adoptée.

9.3 15-02-17648 Festival classique Hautes-Laurentides

ATTENDU QUE la municipalité de Duhamel a été approchée par le Festival classique Hautes-Laurentides suite à la tenue du concert d'Alexandre Da Costa en 2014 pour faire partie de la programmation du Festival en 2015;

ATTENDU QUE le Festival classique des Hautes-Laurentides dispose d'un répertoire de musiciens hors-pair;

ATTENDU QUE le Festival classique Hautes-Laurentides a accepté l'offre financière faite par la municipalité;

Il est **résolu** à l'unanimité

Que,

Les membres du conseil municipal autorisent la signature d'une entente avec le Festival des Hautes-Laurentides pour un montant de 2K pour l'année 2015 avec la possibilité de prolonger l'entente pour les années 2016 et 2017;

Et que,

Monsieur le maire, David Pharand et la directrice générale, Claire Diné à signer ledit contrat précité pour et au nom de la municipalité de Duhamel.

Adoptée.

10. SERVICES À LA COLLECTIVITÉ

10.1 15-02-17649 Persévérance scolaire

CONSIDÉRANT QUE les élus ont choisi de placer la prévention de l'abandon scolaire parmi les priorités de la région pour son développement;

Il est **résolu** à l'unanimité

Que,

Le Conseil s'engage à acheminer des lettres d'encouragements aux élèves habitant sur le territoire de Duhamel

Et que,

Le Conseil initie un projet d'encouragement scolaire.

Adoptée.

11. VARIA

11.1 15-02-17650 Appui aux clubs et associations: Demande d'autorisation de sentiers

CONSIDÉRANT QUE plusieurs associations et organismes ont présenté diverses demandes auprès du ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles (MRN);

CONSIDÉRANT QUE lesdites associations et organismes se sont vus refuser leur demande par le ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles (MRN);

Il est **résolu** à l'unanimité

Que,

Autorise monsieur le maire, David Pharand à rédiger une lettre au ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles (MRN) afin de faire reconnaître l'importance des demandes de clubs et associations établis sur le territoire rapportant des retombées économiques significatives pour la région.

Adoptée.

11.2 15-02-17651 Remerciement à monsieur Daniel Genest pour son intervention de sauvetage en forêt

Il est **résolu** à l'unanimité

Que,

Monsieur Daniel Genest soit remercié pour le sauvetage d'un quadiste en forêt durant la période des fêtes 2014.

Et que,

Monsieur David Pharand, maire soit autorisé à lui faire parvenir une lettre de remerciement.

Adoptée.

11.3 15-02-17652 Commandites Choeur de Pom

ATTENDU QUE le Choeur de Pom a acheminé une demande de commandite pour leur concert printanier soulignant leur 30e anniversaire;

ATTENDU QUE la sollicitation de commandite est transmise sous forme d'achat publicitaire dans leur programme souvenir;

Il est **résolu** à l'unanimité

Que,

Le conseil municipal autorise l'achat de publicité dans le programme souvenir du Choeur de Pom au montant de 30\$ pour 1/8 page.

Adoptée.

12. PÉRIODE DE QUESTIONS

13. 15-02-17653 Fermeture de l'assemblée

Il est **résolu** à l'unanimité

Que,

L'assemblée se termine à 20h50.

Adoptée.

David Pharand
Maire

Claire Diné, gma
Directrice générale